

L'éducation des populations scolaires dans les communautés autochtones du Québec

Version électronique disponible à <http://www.meq.gouv.qc.ca>, sous la rubrique « statistiques »

Introduction

À partir des données existantes, le présent bulletin trace le portrait général de l'évolution de la scolarisation des populations autochtones du Québec qui vivent dans les réserves, les établissements indiens ou les villages inuits. Ce bulletin statistique s'inscrit dans la suite d'un numéro précédent publié en septembre 1998. L'examen de l'évolution de la situation, tant du système scolaire que de l'inscription, débute par la présentation du contexte dans lequel évoluent ces populations.

1 Les caractéristiques de la population autochtone du Québec

Au Québec, la population des Premières nations se répartit entre Amérindiens et Inuits. Alors que les Inuits forment une seule nation, le groupe des Amérindiens se subdivise en 10 peuples distincts : les Abénaquis, les Algonquins, les Attikameks, les Cris, les Hurons-Wendat, les Innus (Montagnais), les Malécites, les Micmacs, les Mohawks et les Naskapis. La population autochtone du Québec réside majoritairement dans 53 communautés.

Les Amérindiens se distinguent des Inuits par le fait qu'ils sont soumis à une loi : la *Loi sur les Indiens*. La Loi constitutionnelle de 1867 et la première Loi sur les Indiens, adoptée en 1876, confiaient la responsabilité de ces autochtones au gouvernement du Canada. Un Indien est une personne qui est inscrite à titre d'Indien ou qui a droit de l'être (L.R. 1985, ch. I-5). Le nom de ces personnes est consigné dans le Registre des Indiens. Ce registre distingue les Indiens qui résident dans une réserve, un établissement indien ou une terre de la couronne, de ceux qui vivent hors de ces territoires. Les Indiens, dits hors réserve, se confondent dans l'ensemble de la population au Québec.

Les données sur les populations amérindiennes, utilisées dans le texte, proviennent du Registre des Indiens, y compris la population des nations crie et naskapie. Les données sur la population inuite proviennent des Registres des bénéficiaires cris, inuits et naskapis; ces registres sont issus de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ) et de la *Convention du Nord-Est québécois* (CNEQ). À l'occasion des recensements quinquennaux, des données sont recueillies sur les personnes qui déclarent une identité autochtone. Cependant, des changements apportés à chacun des recensements sur les questions posées, entre autres sur l'ascendance et l'identité autochtone, de même que le refus de répondre de certaines communautés, rendent périlleuses l'utilisation de ces données et leur comparabilité d'un recensement à l'autre.

1.1 Données de population

Depuis 1986, la proportion de la population autochtone au Québec par rapport à la population totale du Québec a augmenté, passant de 0,7 %, en 1986, à 1,0 %, en 2001. Cependant, les taux de croissance qu'elle affiche sont nettement supérieurs à ceux de l'ensemble de la population du Québec.

Tableau 1 Nombre et taux de croissance de la population autochtone du Québec, selon le lieu de résidence, et de la population de l'ensemble du Québec, 1986, 1991, 1996, 2001 (Note 1)

	1986 Nombre	Taux %	1991 Nombre	Taux %	1996 Nombre	Taux %	2001 Nombre
Inuits							
Résidents (dans les villages)	5 465	17,6	6 427	24,1	7 975	11,9	8 925
Non-résidents	448	-62,3	169	173,4	462	16,2	537
Total	5 913	11,6	6 596	27,9	8 437	12,1	9 462
Amérindiens							
Résidents (dans les réserves)	31 042	15,8	35 952	15,4	41 485	8,1	44 856
Non-résidents	7 913	84,5	14 600	16,2	16 967	14,6	19 448
Total	38 955	29,8	50 552	15,6	58 452	10,0	64 304
Population autochtone totale							
Résidents	36 507	16,1	42 379	16,7	49 460	8,7	53 781
Non-résidents	8 361	76,6	14 769	18,0	17 429	14,7	19 985
Total	44 868	27,4	57 148	17,0	66 889	10,3	73 766
Ensemble du Québec	6 532 460	5,6	6 895 960	3,5	7 138 795	1,4	7 237 480

Note 1 : Les données de population des tableaux 1 et 2 n'incluent pas la population mohawk d'Akwesasne, dont une partie de la réserve est située au Québec. Pour Affaires indiennes et Nord Canada (AINC), cette collectivité relève de la région de l'Ontario.

Sources : Pour les Inuits : MSSS, Registre des autochtones, Répartition des bénéficiaires par peuple d'appartenance, groupe d'âge et sexe (données au 31 décembre de chaque année). Pour les Amérindiens : AINC, Population du Registre des Indiens, selon le sexe et la résidence (données au 31 décembre de chaque année). Pour l'ensemble du Québec : Statistique Canada, Groupes d'âge et sexe pour la population, pour le Canada, les provinces et les territoires, recensements de 1921 à 2001 – Données intégrales (100 %).

Deux raisons, autres que la natalité, expliquent cette croissance au cours de la période couverte dans le tableau 1 : l'adoption en 1985 de la Loi C-31 par laquelle une Indienne ayant épousé un non-Indien, de même que ses enfants, peuvent retrouver leur statut et, dans le cas des Inuits, l'amélioration de la qualité de l'enregistrement. Pour les populations amérindiennes, l'impact est particulièrement évident entre 1986 et 1991, alors que nous observons des taux de croissance de 16 % dans le cas des Amérindiens qui résident dans les réserves, et de 85 % pour les non-résidents. Quant à la population totale des Inuits, son taux de croissance, entre 1996 et 2001, est de 12 %.

De l'ensemble des populations autochtones, ce sont les populations qui résident dans les réserves, les établissements, les villages inuits ou les territoires conventionnés qui sont les plus nombreuses. En 2001, elles représentaient 73 % de la population autochtone totale. En ce qui concerne les populations amérindiennes, la proportion de ces populations atteint 70 %, contre 94 % pour les Inuits.

1.2 Données par groupes d'âge

La forte croissance de la population autochtone du Québec se traduit dans la répartition de ses groupes d'âge. Comparée à l'ensemble de la population du Québec pour l'année 2001, cette population se

caractérise par l'importance des populations d'âge scolaire, tant dans la population totale des Inuits que chez les Amérindiens qui résident dans les réserves, les établissements ou les territoires conventionnés. Le groupe des 5-14 ans représente, à lui seul, 27,9 % de la population inuite totale, et 22,0 % de la population amérindienne résidente totale.

Tableau 2 Répartition (%) des populations autochtones du Québec et de l'ensemble de la population du Québec, selon le groupe d'âge, 2001 (Note 1)

Groupes d'âge	Inuits	Amérindiens		Ensemble Québec
		Résidents	Non-résidents	
0-4	10,7	8,5	3,5	5,2
5-14	27,9	22,0	12,1	12,7
15-24	19,2	17,0	13,5	13,1
25-34	16,1	16,1	15,9	12,7
35-64	23,0	29,8	43,4	43,0
65+	3,1	6,7	11,6	13,3

Note 1 : Nous ne disposons pas des données par groupes d'âge, selon la résidence, pour les Inuits.

Sources : Pour les Inuits : MSSS, Registre des autochtones, Répartition des bénéficiaires par peuple d'appartenance, groupe d'âge et sexe selon le fichier en date du 1977-07-01 au 2001-12-31. Pour les Amérindiens : AINC, Statistique du Registre des Indiens, selon l'âge et la résidence, au 31 décembre 2001. Pour l'ensemble du Québec : Statistique Canada, Groupes d'âge et sexe pour la population, pour le Canada, les provinces et les territoires, recensements de 1921 à 2001 – Données intégrales (100 %).

1.3 Localisation des villages inuits, des réserves et des établissements indiens

Les populations autochtones se répartissent sur la presque totalité de l'ensemble du territoire au Québec, depuis les régions du Grand-Nord, jusque dans la vallée du Saint-Laurent et les rives du golfe. Quoique dispersées sur le territoire, les diverses communautés se regroupent dans l'espace selon l'appartenance à une nation. Les quatorze collectivités inuites se situent le long de la baie d'Ungava, du détroit et de la baie d'Hudson. Les collectivités criées sont installées majoritairement en périphérie de la baie James ; celle des Naskapis est située près de la ville de Schefferville, aux limites du Labrador. Les Algonquins se répartissent entre les régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue, alors que la Haute-Mauricie accueille les trois communautés Attikameks. Les neuf communautés innues sont dispersées dans les régions du Lac-Saint-Jean, de la Haute-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord ainsi qu'à proximité du village naskapi. Les trois collectivités micmacs se retrouvent en Gaspésie. Les communautés mohawks se concentrent dans la région de Montréal, tandis que l'unique communauté huronne-wendat est située à proximité de la ville de Québec. Les territoires des réserves des Abénaquis et des Malécites se trouvent dans la vallée du Saint-Laurent, au sud de Trois-Rivières et à proximité de la municipalité de Rivière-du-Loup. La carte, en annexe, situe chacune des collectivités sur l'ensemble du territoire québécois. Plusieurs des villages inuits, des réserves ou des terres conventionnées, où résident ces populations, sont difficilement accessibles. Certains, en l'absence de route, ne peuvent être atteints que par train, par bateau, par avion ou par hydravion.

À cette dispersion géographique s'ajoutent les écarts entre les collectivités d'une même nation quant au nombre total de populations inscrites. L'annexe 1 présente les données de population, au 31 décembre 2001, pour chacune des collectivités, selon sa nation d'appartenance et le statut de résident ou de non-résident. Dans ce tableau, les Innus (Montagnais) constituent le groupe amérindien le plus peuplé avec au total plus de 14 700 personnes, alors que les Naskapis ne comptent qu'environ 580 personnes.

1.4 Situation linguistique

Les onze nations autochtones sont regroupées en trois familles linguistiques. La nation inuite appartient à la famille linguistique eskimo-aléoute. Les dix nations amérindiennes se partagent entre la famille iroquoise (Mohawks, Hurons-Wendat) et la famille algonquienne (Abénaquis, Algonquins, Attikameks, Cris, Innus, Malécites, Micmacs et Naskapis). La proportion des personnes qui peuvent toujours s'exprimer dans leur langue maternelle varie selon les collectivités. L'éloignement des grands centres urbains semble influencer le maintien des langues autochtones en tant que langue d'usage. Selon les communautés, la langue seconde sera le français ou l'anglais notamment, dans ce cas, chez les Mohawks, les Naskapis et la majorité des Cris, des Algonquins et des Inuits.

1.5 Constat

Le contexte démographique, géographique et linguistique dans lequel la population autochtone du Québec évolue n'est pas sans avoir une influence sur la situation scolaire de ces peuples. Cette population peu nombreuse, dont la proportion de jeunes est importante, vit pour une grande partie dans des communautés isolées. Elle est partagée entre le maintien des langues autochtones et l'apprentissage des langues dominantes de communication, soit le français ou l'anglais. La scolarisation pour cette population représente un défi de taille dont nous allons examiner les conditions et les résultats dans les sections suivantes.

2 L'organisation scolaire pour les autochtones

Dans la présente section, nous examinerons certaines caractéristiques de l'organisation scolaire pour les autochtones. L'information disponible ne concerne que les autochtones qui résident dans les réserves, les établissements indiens, les territoires conventionnés ou les villages inuits. Nous ne disposons pas d'information sur la situation des autochtones qui vivent en dehors de ces territoires, la scolarisation de ce groupe de population se faisant par l'entremise du système scolaire du Québec¹.

2.1 Administration et financement de l'éducation pour les autochtones

Jusqu'en 1978, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien construisait et administrait les écoles. Au Québec, on retrouvait une trentaine d'écoles primaires réparties dans les différentes communautés. Les élèves du secondaire et du postsecondaire s'inscrivaient dans le réseau public québécois conformément à des ententes de financement entre le gouvernement fédéral et les organismes scolaires concernés.

Depuis la fin des années 1970, le portrait de l'administration et du financement de l'éducation pour les autochtones a considérablement changé. La résistance des Cris et des Inuits au développement du potentiel hydroélectrique de la baie James a conduit à la signature de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois*, en 1975, et à celle de la *Convention du Nord-Est québécois*, en 1978. Ces conventions ont mené à la création de la Commission scolaire Crie, de la Commission scolaire Kativik, pour les Inuits, et d'une école pour les Naskapis. La Commission scolaire Crie et la Commission scolaire Kativik ont compétence en matière d'enseignement primaire, secondaire et d'éducation des adultes. En vertu de ces conventions, le gouvernement du Canada contribue à 75 % aux coûts de fonctionnement et d'investissement de la Commission scolaire Crie et de l'école naskapie, le gouvernement du Québec contribuant à 25 %. En ce qui concerne la Commission scolaire Kativik, les proportions sont inversées.

¹ À ce sujet, voir les résultats de l'*Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 – Premiers résultats : Bien-être de la population autochtone hors réserve*, rendus publics par Statistique Canada le 24 septembre 2003.

Dans le cas des autres nations, c'est le gouvernement fédéral, en vertu de la *Loi sur les Indiens*, qui assure le financement de l'éducation aux conseils de bande pour appuyer les services d'enseignement pour les Indiens inscrits qui résident dans les réserves. Ces sommes sont versées dans le cadre d'ententes de financement par lesquelles les communautés gèrent les services éducatifs relatifs à l'enseignement primaire et secondaire sur leur territoire.

2.2 Langue d'enseignement (primaire et secondaire) dans les collectivités autochtones

La *Charte de la langue française* (L.R.Q., chapitre C-11) stipule, sauf exceptions prévues par la Loi, que l'enseignement se donne en français dans les classes d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire au Québec. Cependant, la langue d'enseignement des Amérindiens et des Inuits fait l'objet de dispositions particulières. L'article 97 précise que les réserves indiennes ne sont pas soumises à cette loi. Dans le cas de la Commission scolaire Crie et de la Commission scolaire Kativik, l'article 88 stipule que les langues d'enseignement sont respectivement le cri et l'inuktitut, ainsi que les autres langues d'enseignement en usage dans les communautés cries et inuites du Québec, à la date de la signature de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois*. Cette même disposition s'applique aux Naskapis de Schefferville. Actuellement, la plupart des enfants amérindiens et inuits qui étudient dans leurs communautés commencent leur scolarisation en langue autochtone.

2.3 Évolution de la prise en charge des écoles et du nombre des inscriptions

Le mouvement de prise en charge de l'éducation par les Autochtones s'est amorcé en 1972 par la publication d'une déclaration de principe de la Fraternité des Indiens du Canada : *La maîtrise indienne de l'éducation indienne*. En 1978, la communauté mohawk de Kahnawake fut la première à assumer la responsabilité de l'éducation sur le territoire de la réserve. La création de cette première école administrée par un conseil de bande eut un effet d'entraînement. Ainsi, les 29 écoles fédérales du début de la période ont progressivement été remplacées par 39 écoles de bande et 24 écoles dans les territoires conventionnés. Le tableau 3 présente l'évolution de cette prise en charge depuis l'année scolaire 1978-1979.

Tableau 3 Nombre et répartition des écoles dans les réserves, les villages et les territoires conventionnés selon la situation administrative, 1977-1978 à 2002-2003

	Écoles fédérales	Écoles de bande	Territoires conventionnés			Total
			CS Crie	CS Kativik	École naskapie	
1977-1978	29	–	–	–	–	29
1978-1979	16	2	7	13	–	38
1979-1980	16	3	7	13	–	39
1980-1981	13	8	7	13	–	41
1981-1982	12	8	7	13	–	40
1982-1983	12	9	7	13	–	41
1983-1984	13	9	8	13	–	43
1984-1985	11	13	8	13	–	45
1985-1986	10	14	8	14	–	46
1986-1987	10	14	8	14	–	46
1987-1988	9	15	8	14	–	46
1988-1989	7	18	8	14	–	47
1989-1990	4	23	9	14	1	51
1990-1991	2	29	9	14	1	55
1991-1992	2	31	9	14	1	57
1992-1993	2	31	9	14	1	57
1993-1994	2	31	9	14	1	57
1994-1995	2	31	9	14	1	57
1995-1996	1	32	9	14	1	57
1996-1997	1	34	9	14	1	59
1997-1998	1	37	9	14	1	62
1998-1999	–	39	9	14	1	63
1999-2000	–	39	9	14	1	63
2000-2001	–	39	9	14	1	63
2001-2002	–	39	9	14	1	63
2002-2003	–	39	9	14	1	63

Sources : Affaires indiennes et Nord Canada (AINC) et ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) pour les territoires conventionnés.

Le tableau 4 qui suit présente l'évolution du nombre d'inscriptions pour l'ensemble des ordres d'enseignement (éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire) des enfants qui résident dans un village inuit, une réserve ou un territoire conventionné, pour la même période. Pour le secondaire, les données sont celles des élèves inscrits à l'enseignement régulier, à temps plein et à temps partiel.

Tableau 4 Évolution des inscriptions – nombre d’élèves reconnus par AINC ou le MEQ – selon le type d’établissement scolaire fréquenté, 1977-1978 à 2002-2003

	Fréquentation scolaire dans les communautés					Total dans communautés	Écoles publiques (autres CS) et privées	Total
	Écoles fédérales	Écoles de bande	CS Crie	CS Kativik	École naskapie			
			Territoires conventionnés					
1977-1978	4 957	–	–	–	–	4 957	5 162	10 119
1978-1979	2 853	321	2 089	1 808	–	7 071	3 264	10 335
1979-1980	2 810	368	2 162	1 849	–	7 189	3 123	10 312
1980-1981	1 803	1 413	2 363	1 862	–	7 441	3 147	10 588
1981-1982	1 746	1 378	2 367	1 980	–	7 471	3 240	10 711
1982-1983	1 661	1 502	2 489	1 909	–	7 561	3 184	10 745
1983-1984	1 764	1 616	2 533	1 883	–	7 796	2 903	10 699
1984-1985	1 668	1 842	2 723	1 999	–	8 232	3 107	11 339
1985-1986	1 527	2 171	2 731	2 038	–	8 467	2 886	11 353
1986-1987	1 538	2 354	2 651	2 031	–	8 574	2 748	11 322
1987-1988	1 496	2 601	2 750	2 029	–	8 876	2 775	11 651
1988-1989	1 056	2 989	2 946	2 083	–	9 074	2 655	11 729
1989-1990	622	3 452	3 023	2 178	128	9 403	2 441	11 844
1990-1991	359	4 079	3 020	2 243	137	9 838	2 508	12 346
1991-1992	244	4 996	2 986	2 283	142	10 651	2 054	12 705
1992-1993	240	5 217	2 982	2 373	148	10 960	2 149	13 109
1993-1994	213	5 536	2 979	2 464	149	11 341	2 167	13 508
1994-1995	206	5 614	3 020	2 531	172	11 543	2 142	13 685
1995-1996	138	5 891	3 151	2 653	175	12 008	2 159	14 167
1996-1997	126	6 154	3 146	2 642	186	12 254	2 080	14 334
1997-1998	(Note 1)	(Note 1)	3 279	2 769	213	–	(Note 1)	–
1998-1999	–	6 979	3 347	2 817	234	13 377	1 966	15 343
1999-2000	–	7 198	3 381	2 925	241	13 745	1 963	15 708
2000-2001	–	7 243	3 397	2 943	251	13 834	2 111	15 945
2001-2002	–	7 221	3 437	2 926	260	13 844	1 921	15 765
2002-2003	–	7 185	3 582	2 963	255	13 985	1 930	15 915

Note 1 : Les données pour cette année scolaire ne sont pas disponibles à Affaires indiennes et Nord Canada.

Sources : AINC, Rapport : Inscription par bande, type école et année scolaire regroupée – Données en date du 30 septembre de chaque année. Pour les territoires conventionnés : MEQ, DRSI, Banque de cheminement scolaire (BCS) (SM3)S026) – Données en date du 19 février 2003.

Depuis l’année scolaire 1977-1978, on constate une augmentation du total des effectifs scolaires de l’ordre de 57,3 %. On note également le déplacement des effectifs scolaires des écoles fédérales vers les écoles de bande et celles des territoires conventionnés, de même que la réduction du nombre d’élèves qui fréquentent, par entente, une école d’une autre commission scolaire du réseau public québécois ou une école privée. Le résultat de ce mouvement est la concentration de la scolarisation dans les communautés. Ainsi, en 2001-2002, 87,8 % des élèves amérindiens et inuits, tant à l’enseignement primaire que secondaire, ont été formés dans le réseau scolaire autochtone.

L'examen de la répartition de la clientèle autochtone selon l'ordre d'enseignement, pour trois années scolaires, confirme le déplacement progressif des élèves vers les écoles des communautés, quel que soit l'ordre d'enseignement (tableau 5). On observe que l'augmentation du nombre total des élèves entre 1987-1988 et 2001-2002 masque le recul, pour l'année scolaire 2001, du nombre d'élèves inscrits dans les classes d'éducation préscolaire. Cette diminution par rapport à l'année 1996 est-elle liée à la qualité de l'enregistrement des inscriptions ou encore à la réduction de la natalité dans l'ensemble des communautés ? Cette situation est-elle temporaire ou s'agit-il d'une tendance qui s'installerait à long terme ? Dans la mesure où le nombre d'élèves inscrits à l'enseignement secondaire continuera de croître, ce phénomène n'aura pas de conséquence, à court terme, sur la population scolaire totale.

Tableau 5 Nombre d'élèves autochtones selon l'ordre d'enseignement et proportion par rapport à la fréquentation scolaire totale, 1987-1988, 1996-1997 et 2001-2002

Ordre d'enseignement	Fréquentation scolaire dans les communautés						Écoles publiques (autres CS) et privées		Total		
	Écoles fédérales	Écoles de bande	CS Crie	CS Kativik	École naskapie	Total dans communautés					
1987-1988											
Préscolaire	377	413	417	213	–	1 420	12 %	174	2 %	1 594	14 %
Primaire	954	1 248	1 650	1 179	–	5 031	43 %	929	8 %	5 960	51 %
Secondaire	165	940	683	637	–	2 425	21 %	1 672	14 %	4 097	35 %
Total	1 496	2 601	2 750	2 029	–	8 876	76 %	2 775	24 %	11 651	100 %
1996-1997											
Préscolaire	32	1 164	543	283	37	2 059	14 %	111	1 %	2 170	15 %
Primaire	94	2 985	1 531	1 636	101	6 347	44 %	785	6 %	7 132	50 %
Secondaire	–	2 005	1 072	723	48	3 855	27 %	1 184	8 %	5 032	35 %
Total	126	6 154	3 146	2 642	186	12 254	85 %	2 080	15 %	14 334	100 %
2001-2002											
Préscolaire	–	1 120	533	227	40	1 920	12 %	93	1 %	2 013	13 %
Primaire	–	3 681	1 802	1 867	142	7 492	48 %	752	4 %	8 244	52 %
Secondaire	–	2 420	1 102	832	78	4 432	28 %	1 076	7 %	5 508	35 %
Total	–	7 221	3 437	2 926	260	13 844	88 %	1 921	12 %	15 765	100 %

Sources : Pour les années 1987-1988 et 1996-1997 : MEQ, Bulletin statistique de l'éducation, N° 7, Septembre 1998, p. 7-8.

Pour l'année 2001-2002 : AINC, Rapport : Inscription par bande, type école et année scolaire regroupée – Données en date du 30 septembre 2001. Pour les territoires conventionnés : MEQ, DRSI, Banque de cheminement scolaire (BCS) (SM3J5026) – Données en date du 19 février 2003.

2.4 Personnel enseignant

La prise en charge de l'organisation scolaire par les communautés, par l'entremise de l'école de bande ou de la Commission scolaire Crie et de la Commission scolaire Kativik, a eu comme corollaire la prise en charge du personnel enseignant. Cette prise en charge s'est effectuée dans un contexte scolaire visant à concilier l'enseignement de la langue et de la culture autochtone et celui des matières scolaires. L'utilisation de la langue autochtone comme langue d'enseignement au cours des premières années du primaire a ouvert

la porte au personnel enseignant d'origine autochtone, malgré le fait que celui-ci pouvait ne pas posséder des qualifications conformes aux normes appliquées dans les autres régions du Québec, tel que spécifié dans le texte de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois*². À défaut de disposer de données sur le personnel enseignant dans le cas des écoles de bande, nous utiliserons, à titre indicatif de la situation qui prévaut dans l'ensemble de l'organisation scolaire autochtone, celles déclarées par la Commission scolaire Crie et la Commission scolaire Kativik³.

À partir de l'indication de la langue maternelle du personnel enseignant engagé à temps plein et à temps partiel par ces deux commissions scolaires, nous obtenons la proportion que les enseignants et les enseignantes d'origine autochtone représentent dans ces commissions scolaires. Le tableau 6 qui suit présente les données pour les années scolaires 1989-1990 et 2001-2002. L'information pour les années précédentes n'est pas disponible.

Tableau 6 Proportion du personnel enseignant, à temps plein et à temps partiel, dans la Commission scolaire Crie et la Commission scolaire Kativik, selon la langue maternelle et l'ordre d'enseignement, pour les années scolaires 1989-1990 et 2001-2002

Langue maternelle	1989-1990			2001-2002		
	Préscolaire/ primaire	Secondaire	Total	Préscolaire/ primaire	Secondaire	Total
Commission scolaire Crie						
Autochtone	32 %	29 %	31 %	61 %	16 %	41 %
Non autochtone	68 %	71 %	69 %	39 %	84 %	59 %
Commission scolaire Kativik						
Autochtone	52 %	26 %	43 %	51 %	19 %	40 %
Non autochtone	48 %	74 %	57 %	49 %	81 %	60 %
Total des commissions scolaires						
Autochtone	45 %	27 %	38 %	56 %	17 %	41 %
Non autochtone	55 %	73 %	62 %	44 %	83 %	59 %

Source : MEQ, DRSI, Système PERCOS, Données annuelles, version 030220.

La proportion des enseignants et des enseignantes de langue maternelle autochtone, pour le total des trois ordres d'enseignement, aurait augmenté entre les deux années d'observation, passant de 38 % à 41 %. Pour l'année 2001-2002, on note que le personnel enseignant autochtone se retrouve majoritairement à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire, autant dans la Commission scolaire Crie que dans la Commission scolaire Kativik. Alors que la proportion de ce personnel dans la Commission scolaire Kativik a peu varié pendant la période, celle des enseignants et des enseignantes autochtones dans la Commission scolaire Crie aurait augmenté, selon les données déclarées par celle-ci.

Les tableaux qui suivent présentent certaines caractéristiques du personnel enseignant à temps plein (autochtone et non autochtone) de la Commission scolaire Crie et de la Commission scolaire Kativik sur une période de 10 ans. Tirées du système SIDE du ministère de l'Éducation, ces données fournissent un aperçu de la situation de l'ensemble des enseignants et des enseignantes de ces commissions scolaires. Nous avons comparé ce portrait à celui de l'ensemble du personnel enseignant des autres commissions scolaires au Québec. Ces tableaux témoignent de la différence, tant en ce qui a trait à l'âge, à l'expérience

² *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* et conventions complémentaires, Chapitres 16 et 17, Édition 1997.

³ Ces données proviennent des déclarations annuelles de la Commission scolaire Crie et de la Commission scolaire Kativik. Nous les utilisons pour illustrer un état de situation. Une recherche plus approfondie devrait être précédée d'une analyse des limites et de la fiabilité de ces données.

qu'à la scolarité reconnue. Malgré une réduction de l'écart, pendant la période, entre le personnel de la Commissions scolaire Crie et de la Commission scolaire Kativik et celui des autres commissions scolaires au Québec, la différence subsiste : le personnel est plus jeune, moins expérimenté et sa scolarité reconnue est moins élevée.

Tableau 7 Âge du personnel enseignant, à temps plein, Commission scolaire Crie, Commission scolaire Kativik et autres commissions scolaires au Québec, années scolaires 1989-1990 et 1999-2000

Tranches d'âge	1989-1990		1999-2000	
	Crie et Kativik	Autres CS	Crie et Kativik	Autres CS
Moins de 25 ans	8,4 %	0,7 %	4,2 %	0,9 %
25-29 ans	20,7 %	3,8 %	18,7 %	10,0 %
30-34 ans	21,7 %	6,4 %	14,0 %	12,7 %
35-39 ans	17,6 %	14,7 %	15,6 %	11,7 %
40-44 ans	15,1 %	30,3 %	13,6 %	11,5 %
45-49 ans	8,4 %	24,7 %	12,5 %	17,4 %
50-54 ans	5,6 %	12,9 %	12,2 %	26,9 %
55-59 ans	1,5 %	5,2 %	5,8 %	7,8 %
60-64 ans	0,8 %	1,2 %	2,9 %	0,9 %
65 ans +	0,3 %	0,1 %	0,4 %	0,1 %
Âge moyen	36,1	44,0	40,0	43,9

Source : MEQ, DRIS, SIDE, PERCOS au 15 mars 2003 – Panorama F160.

Tableau 8 Expérience du personnel enseignant, à temps plein, Commission scolaire Crie, Commission scolaire Kativik et autres commissions scolaires au Québec, années scolaires 1989-1990 et 1999-2000

Années d'expérience	1989-1990		1999-2000	
	Crie et Kativik	Autres CS	Crie et Kativik	Autres CS
1 an	7,4 %	0,4 %	8,5 %	0,2 %
2-4 ans	34,9 %	3,0 %	30,9 %	11,2 %
5-9 ans	24,7 %	6,5 %	22,2 %	17,0 %
10-14 ans	14,0 %	11,3 %	14,7 %	13,8 %
15-19 ans	16,8 %	30,8 %	10,4 %	11,3 %
20-24 ans	1,8 %	22,7 %	9,8 %	14,3 %
25-29 ans	0,0 %	16,7 %	2,2 %	18,3 %
30 ans +	0,3 %	8,6 %	1,3 %	13,9 %

Source : MEQ, DRIS, SIDE, PERCOS au 15 mars 2003 – Panorama F140.

Tableau 9 Scolarité reconnue du personnel enseignant, à temps plein, Commission scolaire Crie, Commission scolaire Kativik et autres commissions scolaires au Québec, années scolaires 1989-1990 et 1999-2000

Années de scolarité	1989-1990		1999-2000	
	Crie et Kativik	Autres CS	Crie et Kativik	Autres CS
14 ans et moins	26,5 %	15,5 %	26,0 %	5,5 %
15 ans	5,4 %	12,9 %	3,6 %	4,7 %
16 ans	34,2 %	19,8 %	33,8 %	28,3 %
17 ans	20,9 %	21,8 %	19,3 %	25,9 %
18 ans	7,7 %	15,3 %	9,6 %	17,7 %
19 ans	5,4 %	14,6 %	7,3 %	17,7 %
20 ans +	0,0 %	0,1 %	0,4 %	0,2 %

Source : MEQ, DRSI, SIDE, PERCOS au 15 mars 2003 – Panorama F150.

2.5 Constat

Sur une période de 25 ans, les services éducatifs pour les autochtones qui vivent dans une réserve, un établissement indien ou un territoire conventionné ont connu des transformations importantes. D'abord, les communautés ont progressivement assumé la gestion de leurs écoles. Cette prise en charge s'est traduite par une augmentation du nombre des écoles, dont les premières années d'enseignement se déroulent en langue autochtone pour la presque totalité des communautés, et par l'embauche d'enseignants et d'enseignantes de langue maternelle autochtone. Concentrées dans un premier temps sur l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire, les écoles autochtones offrent de plus en plus l'enseignement secondaire jusqu'à la 5^e année. La mise en place de la Commission scolaire Crie et de la Commission scolaire Kativik de même que l'école naskapie a instauré, pour ces populations, un système scolaire comparable aux autres commissions scolaires et aux autres écoles de l'ensemble du Québec. Toutefois, selon le portrait que nous suggère la situation dans la Commission scolaire Crie et dans la Commission scolaire Kativik, le personnel enseignant qui œuvre auprès des élèves autochtones est plus jeune, moins expérimenté et de scolarité reconnue moins élevée que celui des autres commissions scolaires au Québec.

3 L'état de la scolarisation des populations autochtones du Québec

À partir de quelques indicateurs, tels que le taux de croissance des groupes d'âge scolaire ou encore le cheminement scolaire selon l'âge, nous brosserons à grands traits l'état de la scolarisation des populations autochtones qui vivent dans les réserves, les établissements indiens, les territoires conventionnés ou les villages inuits.

3.1 Évolution de la scolarisation parmi la population scolaire potentielle concernant l'enseignement primaire et secondaire

L'augmentation observée des effectifs entre les années scolaires 1996 et 2001, correspond-elle à une augmentation de la scolarisation des populations autochtones du Québec qui vivent dans les réserves, les établissements indiens, les territoires conventionnés ou les villages inuits ? La comparaison entre les taux de croissance des groupes d'âge des 5-9 ans, des 10-14 ans et des 15-19 ans – groupes qui représentent le bassin scolaire potentiel de la population autochtone résidant dans les communautés – et ceux des inscriptions scolaires pour les années 1996 et 2001 montre que la croissance des effectifs scolaires totaux est en deçà de celle de la population scolaire potentielle, soit 10,1 % contre 13,7 %. L'écart est particulièrement significatif pour le groupe d'âge des 15-19 ans.

Tableau 10 Taux de croissance des groupes d'âge scolaire et des effectifs de la population scolaire des communautés autochtones, aux mêmes âges, entre les années scolaires 1996 et 2001

	1996-1997	Taux	2001-2002
Population scolaire potentielle			
5-9 ans	5 949	9,6 %	6 522
10-14 ans	5 046	18,3 %	5 971
15-19 ans	4 439	14,0 %	5 060
Total	15 434	13,7 %	17 553
Population scolaire déclarée (Note 1)			
5-9 ans	5 771	9,4 %	6 314
10-14 ans	4 906	13,6 %	5 575
15-19 ans	2 738	5,1 %	2 876
Total	13 415	10,1 %	14 765

Note 1 : Ces élèves sont inscrits à l'enseignement primaire et secondaire.

Sources : Voir tableau 1 (population scolaire potentielle).

Voir tableau B, annexe 2 (population scolaire déclarée).

3.2 Cheminement scolaire selon l'âge des autochtones vivant dans les communautés par rapport à l'ensemble du Québec

Le cheminement normal d'un élève pour l'ensemble du Québec, en termes d'âge et de classe, est le suivant : 4 et 5 ans au préscolaire, 6 ans en 1^{re} année du primaire, 7 ans en 2^e année du primaire, etc., 12 ans en 1^{re} année du secondaire, jusqu'à 16 ans en 5^e année du secondaire, dernière année de cet ordre d'enseignement. C'est ce que nous appelons l'âge modal. Les élèves qui suivent cette progression forment le groupe modal. Les autres élèves qui s'éloignent de ce cheminement de un, deux ou de trois ans et plus se trouvent dans une situation de retard scolaire. Les élèves en avance sont comptés parmi ceux qui n'ont aucun retard.

À partir des données présentées aux tableaux B et G de l'annexe 2, nous calculons la répartition en pourcentage, pour chaque classe, des inscriptions d'élèves autochtones et de celles de l'ensemble du Québec, selon l'écart d'âge par rapport à l'âge modal pour l'année scolaire 2001-2002. Les résultats pour l'année scolaire 1996-1997 sont extraits d'un précédent *Bulletin statistique de l'éducation* (N° 7).

Tableau 11 Répartition, en pourcentage, des inscriptions dans chaque classe, selon l'écart d'âge par rapport à l'âge modal au Québec, 1996-1997

Âge modal	Classe	Élèves autochtones (communautés)				Ensemble du Québec			
		Écart (en %)							
		Aucun	1 an	2 ans	3 ans +	Aucun	1 an	2 ans	3 ans +
4	Maternelle 4 ans	78,9	20,7	0,4	–	100,0	–	–	–
5	Maternelle 5 ans	88,0	11,6	0,3	0,2	99,5	0,5	–	–
6	1 ^{re} primaire	77,7	19,6	2,4	0,2	93,3	6,2	0,4	–
7	2 ^e primaire	74,2	22,6	3,0	0,2	89,7	9,0	1,0	0,3
8	3 ^e primaire	66,0	27,6	4,4	2,0	86,0	11,9	1,4	0,8
9	4 ^e primaire	62,2	29,9	6,1	1,8	83,2	14,2	2,1	0,5
10	5 ^e primaire	56,4	33,6	7,3	2,7	81,4	15,9	2,6	0,1
11	6 ^e primaire	45,9	39,7	11,6	2,8	80,0	18,9	1,1	–
12	1 ^{re} secondaire	22,6	36,0	25,0	21,4	65,4	21,8	8,2	4,6
13	2 ^e secondaire	15,4	31,2	23,6	29,8	66,6	20,5	9,4	3,5
14	3 ^e secondaire	15,6	30,9	24,9	28,7	67,5	21,0	8,5	3,0
15	4 ^e secondaire	13,6	28,0	29,6	28,8	71,0	19,9	7,5	1,6
16	5 ^e secondaire	15,2	27,5	19,2	38,2	71,4	20,1	6,2	2,3

Source : MEQ, DRSI, Bulletin statistique de l'éducation, N° 7, Septembre 1998, p. 9.

Tableau 12 Répartition, en pourcentage, des inscriptions dans chaque classe, selon l'écart d'âge par rapport à l'âge modal au Québec, 2001-2002

Âge modal	Classe	Élèves autochtones (communautés)				Ensemble du Québec			
		Écart (en %)							
		Aucun	1 an	2 ans	3 ans +	Aucun	1 an	2 ans	3 ans +
4	Maternelle 4 ans	98,8	1,2	–	–	100,0	–	–	–
5	Maternelle 5 ans	98,2	1,7	0,1	–	99,0	1,0	–	–
6	1 ^{re} primaire	90,6	8,3	0,7	0,4	95,7	2,9	0,5	0,9
7	2 ^e primaire	85,3	11,7	2,4	0,7	89,9	7,5	1,3	1,3
8	3 ^e primaire	80,4	17,1	2,1	0,4	89,5	9,1	1,0	0,5
9	4 ^e primaire	72,3	22,1	4,7	0,9	86,4	11,5	1,6	0,5
10	5 ^e primaire	70,8	23,4	5,5	0,3	85,4	12,8	1,7	–
11	6 ^e primaire	58,5	31,5	7,7	2,3	84,3	15,0	0,7	–
12	1 ^{re} secondaire	28,1	35,3	21,2	15,3	71,3	19,5	6,4	2,8
13	2 ^e secondaire	26,2	31,2	20,5	22,2	69,6	18,9	8,2	3,2
14	3 ^e secondaire	22,3	30,4	22,9	24,4	69,6	20,0	8,0	2,3
15	4 ^e secondaire	26,0	28,2	22,2	23,6	72,9	19,4	6,7	1,1
16	5 ^e secondaire	29,7	23,4	21,8	25,1	74,8	19,1	4,4	1,7

Sources : Voir tableaux B et F, annexe 2.

Entre 1996-1997 et 2001-2002, on note une amélioration de la situation pour les élèves autochtones, par rapport à l'ensemble du Québec, quant à l'écart d'âge par rapport à l'âge modal. Bien qu'il ait beaucoup moins d'ampleur, le phénomène se manifeste encore dès les premières années du primaire pour l'année 2001-2002. Ainsi, parmi les élèves qui n'ont aucun retard, l'écart en 3^e année du primaire entre les élèves autochtones des communautés et ceux de l'ensemble du Québec se situe à 9,1 %. La 3^e année du primaire correspond dans plusieurs communautés au passage de l'enseignement dans une langue autochtone à l'enseignement en langue seconde, soit le français ou l'anglais. L'écart qui s'installe tout au long du primaire atteint 25,8 % en 6^e année.

Le phénomène touche toujours de façon marquée les élèves de l'enseignement secondaire. Ainsi, en 2001-2002, seulement 28,1 % des élèves de première année du secondaire correspondent au groupe modal, contre 71,3 % pour l'ensemble du Québec. La chute spectaculaire du pourcentage d'élèves n'ayant aucun écart par rapport à l'âge modal entre la fin du primaire et le début du secondaire laisse entrevoir l'importance du phénomène du redoublement chez les élèves autochtones.

3.3 Cheminement scolaire selon l'âge des élèves des communautés autochtones non conventionnées, ceux de l'école naskapie, de la Commission scolaire Crie et de la Commission scolaire Kativik

Le cheminement scolaire selon l'âge décrit à la section précédente présente un portrait d'ensemble de tous les élèves autochtones qui résident dans les communautés. Puisque nous disposons des données selon les différentes organisations scolaires pour les autochtones – école naskapie, commissions scolaires issues des conventions et écoles de bande – nous pouvons dresser un portrait du cheminement particulier de ces groupes de communautés. À partir des tableaux C, D, E et F de l'annexe 2, nous avons calculé les écarts par rapport à l'âge modal. Les tableaux 13 et 14 présentent les résultats pour l'année scolaire 2001-2002.

Tableau 13 Répartition, en pourcentage, des inscriptions dans chaque classe, selon l'écart d'âge par rapport à l'âge modal au Québec, communautés non conventionnées et école naskapie, 2001-2002

Âge modal	Classe	Communautés non conventionnées (note 1)				École naskapie			
		Écart (en %)							
		Aucun	1 an	2 ans	3 ans +	Aucun	1 an	2 ans	3 ans +
4	Maternelle 4 ans	98,3	1,7	–	–	100,0	–	–	–
5	Maternelle 5 ans	97,7	2,2	0,2	–	100,0	–	–	–
6	1 ^{re} primaire	87,1	11,1	1,0	0,8	95,8	4,2	–	–
7	2 ^e primaire	80,6	15,0	3,3	1,1	90,9	4,5	4,5	–
8	3 ^e primaire	76,3	21,0	2,2	0,4	85,3	11,8	2,9	–
9	4 ^e primaire	70,5	23,7	5,2	0,6	73,9	17,4	8,7	–
10	5 ^e primaire	70,9	23,7	5,4	–	57,1	42,9	–	–
11	6 ^e primaire	71,1	27,4	1,3	0,2	72,2	22,2	5,6	–
12	1 ^{re} secondaire	31,0	34,6	19,6	14,8	52,4	28,6	19,0	–
13	2 ^e secondaire	28,4	31,2	20,8	19,6	47,1	5,9	47,1	–
14	3 ^e secondaire	24,2	30,5	21,7	23,6	35,0	25,0	20,0	20,0
15	4 ^e secondaire	29,8	26,9	19,8	23,6	40,0	40,0	20,0	–
16	5 ^e secondaire	29,1	23,1	21,9	25,9	60,0	20,0	20,0	–

Note 1 : Ces élèves fréquentent les écoles de bande et, par entente, des écoles publiques du réseau québécois et des écoles privées.
Sources : Voir tableaux C et F, annexe 2.

Tableau 14 Répartition, en pourcentage, des inscriptions dans chaque classe, selon l'écart d'âge par rapport à l'âge modal au Québec, Commission scolaire Crie et Commission scolaire Kativik, 2001-2002

Âge modal	Classe	Commission scolaire Crie				Commission scolaire Kativik			
		Écart (en %)							
		Aucun	1 an	2 ans	3 ans +	Aucun	1 an	2 ans	3 ans +
4	Maternelle 4 ans	100,0	–	–	–	–	–	–	–
5	Maternelle 5 ans	100,0	–	–	–	97,4	2,6	–	–
6	1 ^{re} primaire	98,3	1,7	–	–	91,3	8,4	0,4	–
7	2 ^e primaire	98,3	1,3	0,3	–	82,8	15,0	1,8	0,4
8	3 ^e primaire	91,3	8,4	0,3	–	78,7	17,0	3,5	0,7
9	4 ^e primaire	79,0	19,1	1,9	–	69,7	21,7	5,9	2,6
10	5 ^e primaire	76,5	20,8	2,7	–	65,4	23,9	9,2	1,5
11	6 ^e primaire	68,4	30,6	1,0	–	35,0	37,8	20,4	6,7
12	1 ^{re} secondaire	38,4	29,6	19,8	12,1	4,7	45,4	27,8	22,0
13	2 ^e secondaire	34,8	27,9	15,2	22,1	8,3	36,7	23,4	31,7
14	3 ^e secondaire	25,0	26,7	24,2	24,2	9,6	37,0	25,3	28,1
15	4 ^e secondaire	25,7	24,3	27,6	22,4	9,1	38,4	24,2	28,3
16	5 ^e secondaire	37,8	17,1	19,5	25,6	18,6	32,9	24,3	24,3

Sources : Voir tableaux D et E, annexe 2.

Des quatre groupes, c'est la Commission scolaire Crie qui montre la meilleure performance jusqu'à la sixième année du primaire. On note que le retard par rapport à l'âge modal touche les élèves dès les premières années du primaire, quelle que soit l'organisation scolaire. Il en va de même du redoublement particulièrement évident dans le passage entre le primaire et le secondaire. Les petits nombres d'élèves dans le cas de l'école naskapie ou dans les deux dernières années du secondaire ont une influence sur les résultats et peuvent entraîner une variation brusque des pourcentages. Dans le cas de la Commission scolaire Kativik, l'entrée d'enfants de 4 ans en maternelle 5 ans influence le pourcentage d'élèves n'ayant aucun retard par rapport à l'âge modal en maternelle 5 ans. De même, le maintien d'une 7^e année au primaire dans les écoles de bande explique en partie la chute de 40 points entre la 6^e année du primaire et la 1^{re} année du secondaire, en ce qui a trait aux élèves n'ayant aucun écart par rapport à l'âge modal.

Le phénomène du retard à l'entrée au secondaire a un impact sur la réussite des études secondaires. La quantification de la relation entre ce phénomène et le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires a établi que « près des deux tiers des élèves ayant accumulé au moins un an de retard à leur entrée au secondaire abandonnent en cours de route et composent la moitié de tous les décrocheurs et décrocheuses⁴ ».

3.4 Réussite au secondaire des élèves fréquentant la Commission scolaire Crie et la Commission scolaire Kativik

Les données individuelles dont nous disposons pour les élèves des commissions scolaires au Québec, y compris pour la Commission scolaire Crie et la Commission scolaire Kativik, permettent une analyse longitudinale du parcours scolaire des élèves, entre autres par le calcul du taux d'obtention du diplôme d'études secondaires (DES). À titre indicatif de la situation générale qui prévaut parmi les élèves autochtones qui vivent dans les communautés, nous présentons dans le tableau 15 les taux d'obtention du DES après 7 ans pour les élèves de la Commission scolaire Crie et de la Commission scolaire Kativik, ainsi que le retard à l'entrée

⁴ Voir l'étude de Yves Brais, *Retard scolaire au primaire et risque d'abandon scolaire*, produite en 1991, par la Direction générale de la recherche du ministère de l'Éducation.

au secondaire pour les cohortes de 1990 à 1995. Le taux d'obtention d'un diplôme après 7 ans, pour une cohorte d'élèves nouvellement inscrits en 1^{re} année du secondaire, correspond à la proportion d'élèves de cette cohorte qui obtient un premier diplôme – peu importe que ce soit dans une école publique ou privée, au secteur des jeunes ou à celui des adultes – après une durée d'études de sept ans.

Tableau 15 Taux d'obtention du DES après 7 ans et retard à l'entrée au secondaire, pour la Commission scolaire Crie, la Commission scolaire Kativik et pour l'ensemble du Québec, cohortes de 1990 à 1995

	Commission scolaire Crie		Commission scolaire Kativik		Ensemble du Québec (public/privé)	
	Taux d'obtention du DES (%)	Retard à l'entrée au secondaire (%)	Taux d'obtention du DES (%)	Retard à l'entrée au secondaire (%)	Taux d'obtention du DES (%)	Retard à l'entrée au secondaire (%)
Cohorte de 1990	31,5	61,2	22,8	90,1	73,7	23,1
Cohorte de 1991	27,2	58,3	23,4	91,3	73,7	22,7
Cohorte de 1992	19,9	61,9	19,4	91,7	72,8	23,8
Cohorte de 1993	26,1	63,8	23,2	92,8	72,3	24,5
Cohorte de 1994	35,5	56,6	21,7	94,9	72,2	24,5
Cohorte de 1995	27,1	58,7	20,6	95,3	72,2	24,0

Source : MEQ, RÉSULTATS aux épreuves uniques de juin par commission scolaire et par établissement d'enseignement privé et DIPLOMATION par commission scolaire.

Dans le cas des élèves qui fréquentent la Commission scolaire Crie et la Commission scolaire Kativik, la moyenne des taux d'obtention du DES pour les cohortes de 1990 à 1995 est respectivement de 27,9 % et 21,9 % contre 72,8 % pour l'ensemble du Québec. Les variations dans les taux observés pour la Commission scolaire Crie et la Commission scolaire Kativik sont liées aux petits nombres d'élèves nouvellement inscrits en 1^{re} secondaire pour chacune des cohortes. Associés au retard à l'entrée au secondaire pour ces mêmes cohortes, ces résultats confirment le lien entre la réussite et le retard à l'entrée au secondaire.

On peut poser que le faible niveau de réussite en ce qui concerne l'obtention du diplôme d'études secondaires pour les élèves inscrits dans la Commission scolaire Crie et dans la Commission scolaire Kativik a un impact sur la poursuite d'études postsecondaires, selon le cheminement scolaire normalisé qui a cours dans l'ensemble du Québec. Ne disposant pas de données fiables quant au nombre total d'élèves autochtones qui fréquentent un établissement postsecondaire, nous nous référons, pour illustrer la situation, aux taux de passage direct des élèves de la Commission scolaire Crie et de la Commission scolaire Kativik vers des études dans l'ensemble du réseau collégial québécois. Ces élèves, qui étaient inscrits au secteur des jeunes, à temps plein, l'année précédant leur entrée au collégial, poursuivent des études à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un programme menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

Tableau 16 Taux de passage direct des élèves de 5^e secondaire (formation générale à temps plein) vers l'ensemble du réseau collégial (à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans des programmes de DEC), automnes 1995 à 2001

	Taux de passage (%) au collégial à la session d'automne							
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Moyenne
Commission scolaire Crie	7,9	8,9	7,9	3,5	5,0	5,7	1,2	5,7
Commission scolaire Kativik	8,1	10,1	7,0	11,7	14,7	5,5	6,3	9,1
Ensemble du Québec	64,9	63,4	59,6	58,6	58,5	57,8	58,1	60,1

Source : DEQ, DRSI, Système informatisé des prévisions de l'effectif étudiant au collégial (SIPEEC).

Pour la période allant de l'automne 1995 à l'automne 2001, la moyenne des taux de passage direct pour la Commission scolaire Crie est de 5,7 %, celle des élèves de la Commission scolaire Kativik est de 9,1 %, alors que le taux de passage moyen pour l'ensemble des commissions scolaires du Québec s'établit à 60,1 %. Ces résultats ne tiennent pas compte des étudiants et des étudiantes inscrits à des programmes d'études collégiales, à la formation des adultes ou à temps partiel, ou encore qui commencent des études postsecondaires après une interruption de leur cheminement scolaire.

3.5 État de la scolarisation de la population autochtone âgée de 15 ans et plus, selon le recensement de 2001

En terminant, nous ferons référence aux données qui proviennent du recensement de 2001 concernant la population ayant déclaré une identité autochtone. Dans ce recensement, la population ayant une identité autochtone comprend les personnes ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit, et/ou ayant déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit selon les termes de la *Loi sur les Indiens* du Canada, et/ou ayant déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première nation. Lors du recensement de 2001, le dénombrement n'a pas été autorisé dans certaines communautés, dont les réserves et établissements mohawks, de même que la communauté algonquine de Lac-Rapide.

Le tableau 17 présente le plus haut niveau de scolarité atteint, en pourcentage, pour les personnes ayant déclaré une identité inuite ou amérindienne (réponse unique). Dans le cas de l'identité amérindienne, ces personnes sont réparties selon qu'elles résident ou non dans une réserve. Le tableau 17 présente également les résultats relatifs aux personnes n'ayant déclaré aucune identité autochtone.

Tableau 17 Distribution de la population âgée de 15 ans et plus ayant déclaré une identité autochtone et distribution de la population non autochtone du Québec, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, recensement de 2001

Plus haut niveau de scolarité atteint (en %)	Identité inuite	Identité amérindienne (résidant dans une réserve)	Identité amérindienne (résidant hors des réserves)	Population non autochtone
Inférieur au diplôme d'études secondaires	67,9	62,5	40,1	31,5
Diplôme d'études secondaires seulement	6,5	5,7	15,8	17,2
Formation postsecondaire partielle	10,2	9,4	10,3	8,6
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	9,3	11,8	10,6	10,8
Certificat ou diplôme collégial	4,3	6,5	13,7	14,6
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	0,9	1,3	2,1	3,3
Grade universitaire	0,9	2,8	7,5	14,0

Source : Statistique Canada. Certaines caractéristiques de la scolarité, identité autochtone, groupes d'âge, sexe et région de résidence pour la population de 15 ans et plus, pour le Canada, les provinces, les territoires, recensement de 2001 – Données échantillons (20 %), tableau 97F0011XCB01042, réponses uniques.

Le portrait que nous obtenons illustre l'état général de la scolarisation des populations autochtones âgées de 15 ans et plus, ayant déclaré une identité inuite ou amérindienne lors du recensement de 2001. Une partie de ces populations a traversé l'organisation scolaire pour les autochtones depuis 1978, année qui correspond au début de la période de prise en charge de l'éducation par les communautés. Les résultats confirment certaines observations précédentes : le faible taux d'obtention du diplôme d'études secondaires chez les Inuits (6,5 %) et les Amérindiens qui résident dans une réserve (5,7 %) ainsi que l'écart quant à la détention d'un diplôme d'études collégiales ou d'un grade universitaire comparativement à la situation qui prévaut dans la population non autochtone.

Toutefois, le pourcentage des personnes déclarant avoir une formation postsecondaire partielle ou détenir un certificat ou un diplôme d'une école de métiers se situe dans le même ordre de grandeur. Tout comme l'ensemble de la population au Québec, la population autochtone adulte a accès à des études postsecondaires en tant qu'étudiant adulte. Certains collèges et universités offrent des programmes de formation spécifiques pour les autochtones, notamment dans les secteurs de l'éducation et des services sociaux. Les données provenant du recensement de 2001 nous renseignent sur les domaines d'études privilégiés par les populations autochtones. Le tableau 18 présente les domaines d'études retenus par Statistique Canada et leur répartition pour ces populations.

Tableau 18 Domaines d'études de la population âgée de 15 ans et plus ayant déclaré une identité autochtone et de la population non autochtone du Québec, recensement de 2001

Domaines d'études (en %)	Identité inuite	Identité amérindienne		Population non autochtone
		résidant dans une réserve	résidant hors des réserves	
Enseignement, loisir et orientation	17,5	15,4	9,6	10,6
Beaux-arts et arts appliqués	2,9	3,0	6,3	6,2
Lettres, sciences humaines et disciplines connexes	4,1	5,1	8,3	7,8
Sciences sociales et disciplines connexes	15,8	16,7	11,8	9,4
Commerce, gestion et administration des affaires	9,9	17,9	23,1	23,0
Sciences agricoles et biologiques et services de la nutrition et de l'alimentation	7,0	4,3	5,6	5,1
Génie et sciences appliquées	1,2	0,9	2,2	4,1
Techniques et métiers des sciences appliquées	35,1	30,9	22,6	20,2
Professions des sciences de la santé et technologies connexes	5,3	5,0	8,1	9,4
Mathématiques, informatique et sciences physiques	0,0	0,5	2,4	3,7
Sans spécialisation	1,2	0,4	0,2	0,5

Source : Statistique Canada. Certaines caractéristiques de la scolarité, identité autochtone, groupes d'âge, sexe et région de résidence pour la population de 15 ans et plus, pour le Canada, les provinces, les territoires, recensement de 2001 – Données échantillons (20 %), tableau 97F0011XCB01042, réponses uniques.

De l'ensemble des domaines d'études, c'est celui des « Techniques et métiers des sciences appliquées » qui présente les pourcentages les plus élevés pour les groupes de population ayant déclaré une identité autochtone, dépassant de près de 15 % le pourcentage atteint par la population non autochtone dans le cas des Inuits. Selon les groupes, la deuxième position correspondra au domaine « Commerce, gestion et administration des affaires », dans le cas des personnes déclarant une identité amérindienne (17,9 % et 23,1 %), ou à « Enseignement, loisir et orientation », pour les personnes déclarant une identité inuite (17,5 %). Le domaine « Sciences sociales et disciplines connexes » occupe la troisième place dans le cas des populations ayant déclaré une identité autochtone.

3.6 Constat

L'état actuel de la scolarisation des populations autochtones qui résident dans une réserve, un établissement indien ou un village inuit, au Québec, montre que la presque totalité des enfants d'âge préscolaire et primaire sont inscrits à l'école. Par contre, l'enseignement secondaire fait figure de parent pauvre, malgré l'amélioration observée : écart par rapport à l'âge modal au Québec, retard à l'entrée au secondaire et, dans le cas des élèves pour lesquels nous disposons de données, un faible degré de réussite. La situation qui prévaut en ce qui a trait aux études secondaires a un impact sur la poursuite de la formation postsecondaire. Il résulte que le niveau général de scolarisation des communautés autochtones, à partir de la lecture des données du recensement de 2001, leur est nettement défavorable comparé à l'ensemble de la population non autochtone au Québec.

Conclusion

En rassemblant des données provenant de diverses sources, nous avons brossé un portrait d'ensemble de la situation scolaire de la population autochtone du Québec qui réside dans les réserves, les établissements indiens ou les villages inuits. Le caractère globalisant des données présentées ne permet pas d'effectuer une analyse de la situation particulière de chacune des communautés autochtones qui se différencient, d'une nation à une autre, par la langue et la culture ou encore par la situation géographique et économique.

À l'enseignement primaire, les Autochtones ont maintenant accès à des services éducatifs complets qui permettent, pour la plupart, l'apprentissage de leur langue maternelle au cours des premières années du primaire. Même si l'ensemble des études secondaires est de plus en plus accessible dans les communautés, la transition entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire demeure fragile. Le cheminement scolaire des élèves autochtones est plus long que celui des élèves non autochtones. L'obtention d'un diplôme d'études secondaires donnant accès à une qualification professionnelle reconnue ou à la poursuite d'études collégiales ou universitaires est encore le fait d'une minorité.

La prise en charge des services éducatifs par les communautés se caractérise par la non-homogénéité sur le plan de l'organisation scolaire : commissions scolaires et école issues des conventions, écoles de bande autonomes et écoles du réseau scolaire québécois intégrant une minorité d'élèves autochtones. Cette situation a nécessairement un impact sur le contenu des programmes, la formation des maîtres et l'existence d'outils de vérification et d'évaluation. Un tel contexte favorise-t-il l'émergence d'une stratégie d'ensemble visant à rendre accessibles des services éducatifs complets aux élèves autochtones, tant à la formation régulière que professionnelle, de même qu'à augmenter la persévérance et la réussite des élèves ? Comment, tout en préservant la spécificité et l'autonomie des communautés, parvenir à former des générations futures capables de concilier tradition et modernité ?

L'évidente progression de la scolarisation parmi les communautés autochtones au Québec depuis vingt-cinq ans ne doit pas nous faire oublier que le domaine scolaire représente toujours un défi de taille pour les Premières nations, soit la poursuite d'une plus grande scolarisation inscrite dans le respect des valeurs et des cultures autochtones. Les Autochtones doivent s'approprier l'École, non seulement par la maîtrise du geste pédagogique et de la gestion scolaire, mais aussi sur le plan symbolique, en la considérant comme un outil leur appartenant. Le défi « n'est pas tant de retrouver une pédagogie autochtone que de créer une relation pédagogique basée sur la saisie du contexte autochtone dans son ensemble, tel qu'il est aujourd'hui, avec tous les éléments de tradition et de modernité qu'il comporte⁵ ».

Pour renseignements :

Solanges Hudon

Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs (DRSI)

Tél. : (418) 646-4503

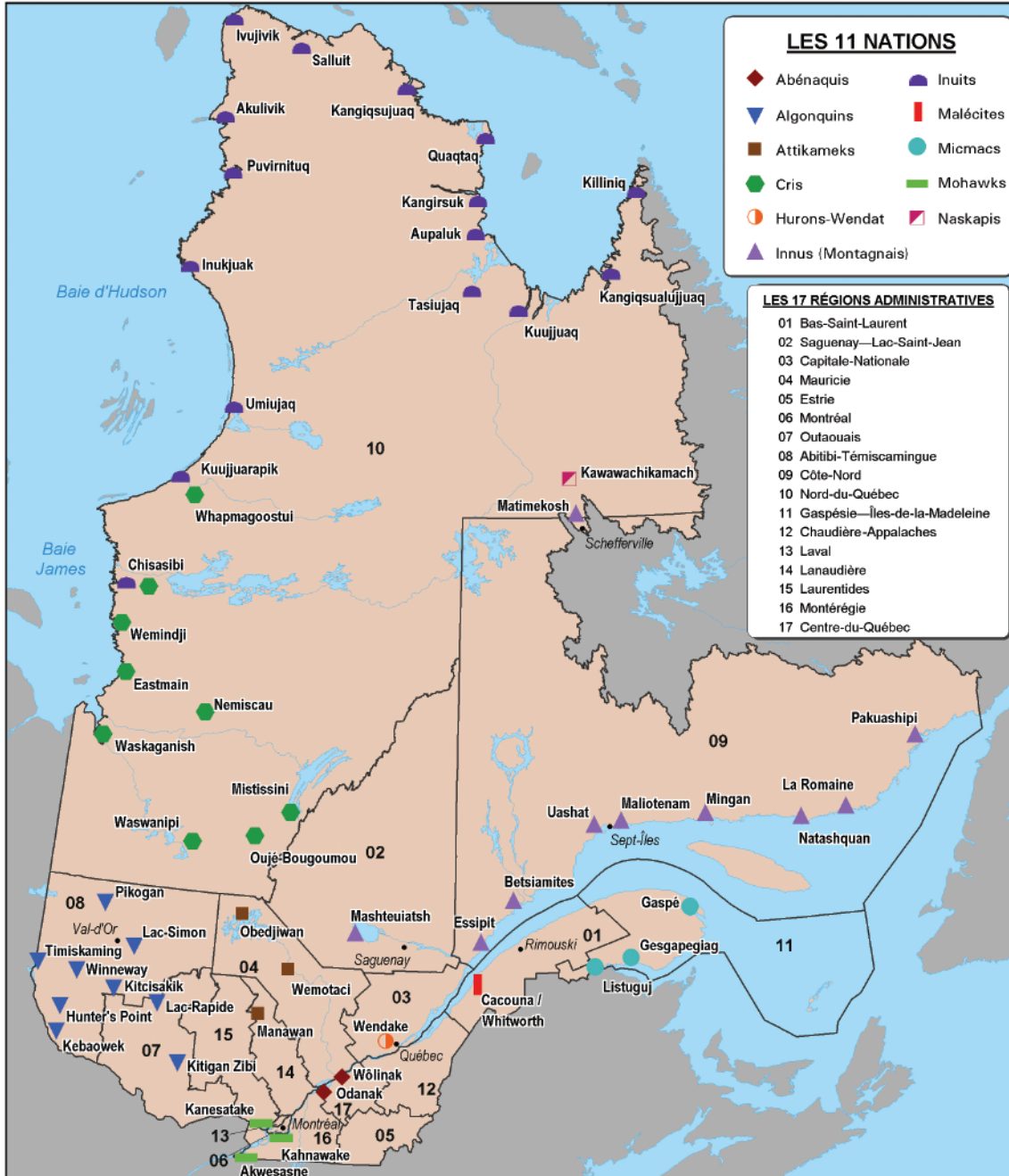
Jacqueline Dorman et Micheline Moore

Direction des affaires autochtones et des services administratifs (DAASA)

Tél. : (418) 643-6242

5 Robert SARRAZIN. *Bilinguisme et biculturalisme chez les atikamekw*, *Revue canadienne de l'éducation*, 1994, vol. 19, n° 2, p. 179.

CARTE 1 – LOCALISATION DES COLLECTIVITÉS AUTOCHTONES DU QUÉBEC



Ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Novembre 2003

ANNEXE 1 – POPULATION AUTOCHTONE AU QUÉBEC, PAR NATION ET PAR COMMUNAUTÉ, AU 31 DÉCEMBRE 2001

Nations	Communautés (Note 1)	Résidents	Non-résidents	Total
ABÉNAQUIS	Odanak	300	1 496	1 796
	Wôlinak	65	148	213
		365	1 644	2 009
ALGONQUINS	Hunter's Point (Wolf Lake)	10	237	247
	Kebaowek (Kipawa)	239	402	641
	Kitcisakik	313	45	358
	Kitigan Zibi	1 475	1 011	2 486
	Lac-Rapide (Barrière Lake)	461	129	590
	Lac-Simon	1 112	246	1 358
	Pikogan (Abitibiwinni)	537	254	791
	Timiskaming	543	986	1 529
	Winneway (Long Point)	334	318	652
		5 024	3 628	8 652
ATTIKAMEKS	Manawan	1 727	245	1 972
	Obedjiwan	1 798	309	2 107
	Wemotaci	1 113	273	1 386
		4 638	827	5 465
CRIS	Chisasibi	3 231	123	3 354
	Eastmain	579	27	606
	Mistissini/Oujé-Bougoumou	2 803	674	3 477
	Nemiscau (Némaska)	545	15	560
	Waskaganish	1 758	393	2 151
	Waswanipi	1 105	430	1 535
	Wemindji	1 105	133	1 238
	Whapmagoostui	721	7	728
		11 847	1 802	13 649
HURONS-WENDAT	Wendake	1 251	1 676	2 927
INNUS (MONTAGNAIS)	Betsiamites	2 567	630	3 197
	Essipit	181	206	387
	La Romaine (Unamen Shipu)	877	56	933
	Mashteuiatsh (Lac-Saint-Jean)	1 987	2 635	4 622
	Matimekossh-Lac John	712	74	786
	Mingan (Ekuanishit)	456	16	472
	Natashquan	773	61	834
	Pakuashipi	272	2	274
	Uashat-Maliotenam	2 625	595	3 220
		10 450	4 275	14 725
MALÉCITES	Cacouna et Whitworth	2	710	712
MICMACS	Gaspé (Gespeg)	0	480	480
	Gesgapegiag	516	604	1 120
	Listuguj	1 710	1 349	3 059
		2 226	2 433	4 659
MOHAWKS	Kahnawake	7 162	1 803	8 965
	Kanesatake	1 347	613	1 960
		8 509	2 416	10 925
NASKAPIS	Kawawachikamach	544	37	581
TOTAL – POPULATION AMÉRINDIENNE INSCRITE		44 856	19 448	64 304

Nations	Communautés (Note 1)	Résidents	Non-résidents	Total
INUITS	Akulivik	467	6	473
	Aupaluk	149	0	149
	Chisasibi (partie inuite)	93	13	106
	Inukjuak	1 138	57	1 195
	Ivujivik	228	6	234
	Kangiqsualujjuaq	646	11	657
	Kangiqsujuaq	513	26	539
	Kangirsuk	448	36	484
	Kuujuaq	1 492	100	1 592
	Kuujuarapik	488	101	589
	Puvirnituq	1 284	71	1 355
	Quaqtaq	316	21	336
	Salluit	1 045	65	1 110
	Tasiujaq	232	0	232
	Killiniq	43	0	43
	Umiujaq	343	24	367
TOTAL – POPULATION INUITE		8 925	537	9 462
TOTAL GLOBAL		53 781	19 985	73 766

Note 1 : La dénomination entre parenthèses correspond au nom du conseil de bande lorsque celui-ci diffère de celui inscrit à la liste des municipalités du Québec au 1^{er} janvier 2003.

Sources : AINC, Registre des Indiens. MSSS, Registres des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* et de la *Convention du Nord-Est québécois*, données au 31 décembre 2001.

ANNEXE 2 – RÉPARTITION DES ÉLÈVES, SELON L'ÂGE ET LA CLASSE

Tableau A Répartition de l'ensemble des élèves autochtones du Québec, selon l'âge et la classe, 1996-1997

Âge	Préscolaire		Primaire							Secondaire						Total
	4 ans	5 ans	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	PS ¹	
4 ans	769	11	1													781
5 ans	202	1 040	15												3	1 260
6 ans	4	139	1 011	16											8	1 178
7 ans		3	259	853	26										17	1 158
8 ans		2	32	265	761	22									11	1 093
9 ans			3	35	329	687	18	1							9	1 082
10 ans				2	53	341	582	26							12	1 016
11 ans					17	69	357	541		9					12	1 005
12 ans					6	19	78	491	4	362	3				30	993
13 ans						2	25	144	1	591	163	17	1		16	960
14 ans							4	35		411	337	118	2		25	932
15 ans					1					170	255	267	79	5	38	815
16 ans										81	192	215	169	59	61	777
17 ans										11	101	154	179	116	55	616
18 ans										7	25	71	102	81	46	332
19 ans										2	3	19	50	87	37	198
20 ans												3	19	65	27	114
21 ans													3	9	11	23
22 ans+												1			1	
Total	975	1 195	1 321	1 171	1 193	1 140	1 064	1 238	5	1 644	1 079	865	604	422	418	14 334

1 : Programmes spéciaux.

Source : MEQ, DRSI, Bulletin statistique de l'éducation, N° 7, Septembre 1998, Tableau 7, p. 13.

Tableau B Répartition de l'ensemble des élèves autochtones du Québec, selon l'âge et la classe, 2001-2002 (Note 1)

Âge	Préscolaire		Primaire							Secondaire						Total
	4 ans	5 ans	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	PS ²	
4 ans	834	16														854
5 ans	8	1 130	32													6 1 176
6 ans		20	1 204	37												21 1 283
7 ans			114	1 087	43											22 1 268
8 ans			9	154	1 067	55										26 1 313
9 ans			5	31	237	921	50									28 1 274
10 ans				6	29	298	826	39								32 1 231
11 ans					5	63	290	768	15	20						31 1 192
12 ans						11	68	435	97	413	18					61 1 104
13 ans								106	60	545	276	5				52 1 045
14 ans								32	25	327	350	205	8			52 1 003
15 ans									9	172	230	286	169	13	58	937
16 ans										44	163	215	192	130	70	815
17 ans										17	69	158	151	113	91	601
18 ans											13	50	85	105	73	329
19 ans												16	52	69	54	194
20 ans+												5	24	51	58	146
Total	846	1 167	1 366	1 318	1 382	1 349	1 239	1 382	208	1 542	1 123	940	681	482	740	15 765

Note 1 : Les nombres inférieurs à 5 ont été masqués.

2 : Programmes spéciaux.

Sources : AINC, Rapport : Élèves d'âge irrégulier par niveau, en date du 30 septembre 2001 ; pour les territoires conventionnés : MEQ, DRSI, Banque de cheminement scolaire (BCS) (SM3JS026) – Données en date du 19 février 2003, secteur régulier, études à temps plein et à temps partiel.

Tableau C Répartition des élèves autochtones inscrits dans les écoles de bande et les écoles publiques et privées, selon l'âge et la classe, 2001-2002 (Note 1)

Âge	Préscolaire		Primaire							Secondaire						Total
	4 ans	5 ans	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	PS ²	
4 ans	560															568
5 ans	8	622	21													6 657
6 ans		14	644	23												21 703
7 ans			85	559	24											22 693
8 ans			8	108	552	40										26 736
9 ans			5	24	159	463	34									28 715
10 ans				6	17	169	428	25								32 678
11 ans						37	155	411	15	17						31 669
12 ans							35	169	97	242	15					61 623
13 ans								8	60	290	168					52 582
14 ans									25	164	201	126	6			52 575
15 ans									9	81	134	164	119	8	58	573
16 ans										23	84	117	113	85	70	493
17 ans										17	25	82	83	74	91	374
18 ans											13	24	38	70	73	221
19 ans												16	37	45	54	155
20 ans+												5	24	37	58	128
Total	572	641	765	722	756	713	653	616	208	838	644	538	420	320	736	9 142

Note 1 : Les nombres inférieurs à 5 ont été masqués.

2 : Programmes spéciaux.

Source : AINC, Rapport : Élèves d'âge irrégulier par niveau, en date du 30 septembre 2001.

Tableau D Répartition des élèves autochtones inscrits dans les écoles de la Commission scolaire Crie, selon l'âge et la classe, 2001-2002 (Note 1)

Âge	Préscolaire		Primaire							Secondaire						Total
	4 ans	5 ans	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	PS ²	
4 ans	256															257
5 ans		276														276
6 ans			297													297
7 ans			5	295	8											308
8 ans					275	6										285
9 ans					26	238	7									272
10 ans						59	217									279
11 ans						6	61	195								265
12 ans							8	88		146						243
13 ans										115	84					203
14 ans										77	68	58				205
15 ans										36	37	63	37			177
16 ans										11	39	57	37	27		171
17 ans											15	43	42	14		114
18 ans												14	26	16		56
19 ans													8	13		21
20 ans														8		8
Total	256	277	302	300	310	309	293	288	0	388	244	236	152	82	0	3 437

Note 1 : Les nombres inférieurs à 5 ont été masqués.

2 : Programmes spéciaux.

Source : MEQ, DRSI, Banque de cheminement scolaire (BCS) (SM3)S026) – Données en date du 19 février 2003, secteur régulier, études à temps plein et à temps partiel.

Tableau E Répartition des élèves inscrits dans les écoles de la Commission scolaire Kativik, selon l'âge et la classe, 2001-2002 (Note 1)

Âge	Préscolaire		Primaire							Secondaire						Total
	4 ans	5 ans	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	PS ²	
4 ans		11														11
5 ans		210	11													221
6 ans		6	240	14												260
7 ans			23	213	11											247
8 ans				41	211	9										262
9 ans				5	48	203	9									265
10 ans					10	66	169	12								257
11 ans						18	65	149								234
12 ans						7	25	174		14						222
13 ans								94		134	17					246
14 ans								31		82	80	14				211
15 ans										55	51	54	9			169
16 ans										10	40	37	38	13		138
17 ans											29	30	24	23		106
18 ans												11	21	17		49
19 ans													7	11		18
20 ans+														6	4	10
Total	0	227	275	274	282	304	272	460	0	295	218	146	99	70	4	2 926

Note 1 : Les nombres inférieurs à 5 ont été masqués.

2 : Programmes spéciaux.

Source : MEQ, DRSI, Banque de cheminement scolaire (BCS) (SM3)S026) – Données en date du 19 février 2003, secteur régulier, études à temps plein et à temps partiel.

Tableau F Répartition des élèves inscrits dans l'école naskapie, selon l'âge et la classe, 2001-2002 (Note 1)

Âge	Préscolaire		Primaire							Secondaire					Total	
	4 ans	5 ans	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e		PS ²
4 ans	18															18
5 ans		22														22
6 ans			23													23
7 ans				20												21
8 ans					29											30
9 ans						17										22
10 ans							12									17
11 ans							9	13								24
12 ans									11							16
13 ans									6	7						14
14 ans											7					12
15 ans										8	5					18
16 ans														5		13
17 ans																7
18 ans																3
Total	18	22	24	22	34	23	21	18	0	21	17	20	10	10	0	260

Note 1 : Les nombres inférieurs à 5 ont été masqués.

2 : Programmes spéciaux.

Source : MEQ, DRSI, Banque de cheminement scolaire (BCS) (SM3)S026) – Données en date du 19 février 2003, secteur régulier, études à temps plein et à temps partiel.

Tableau G Répartition des élèves de l'ensemble du Québec, selon l'âge et la classe, 2001-2002

Âge	Préscolaire		Primaire							Secondaire					Total	
	4 ans	5 ans	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e		PS ¹
4 ans	15 774	745														16 519
5 ans	4	83 046	958	1												84 009
6 ans		833	85 314	1 283	5	4										87 439
7 ans			2 593	85 635	1 374	10										89 612
8 ans			442	7 231	82 864	1 519										92 056
9 ans			305	1 245	8 549	84 073	1 754									95 926
10 ans			234	635	899	11 367	81 769	1 857	60							96 821
11 ans			234	408	337	1 600	12 562	79 407	2 073	62						96 683
12 ans			67	254	139	523	1 680	14 410	71 710	2 226	109					91 118
13 ans				7	2	9	31	629	20 181	63 336	2 109	95				86 399
14 ans						1	6	47	6 633	17 842	58 487	2 346	112			85 474
15 ans					1				2 169	7 731	17 477	56 143	2 594			86 115
16 ans									700	2 268	6 946	15 566	53 331			78 811
17 ans										761	1 795	5 381	14 263			22 200
18 ans												248	650	3 317		4 215
19 ans													205	619		824
20 ans														559		559
21 ans														73		73
22 ans														2		2
Total	15 778	84 624	90 147	96 699	94 170	99 106	97 802	96 350	0	103 526	94 226	87 171	80 386	74 870	0	1 114 855

1 : Programmes spéciaux.

Source : MEQ, DRSI, Réf. PM2)0301, Tableaux 7.1 et 7.2 (Élèves du primaire et du secondaire, secteur des jeunes, réseaux public et privé).

